

## Focus-Les personnes vulnérables en droit patrimonial de la famille

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaire et collaborateurs pratiquant le droit des personnes vulnérables et le droit patrimonial de la famille (droit des régimes matrimoniaux, des successions et des libéralités)

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- maîtriser les règles applicables à la transmission du patrimoine de la personne protégée
- maîtriser les règles applicables à l'acceptation d'une succession, d'un legs ou d'une donation à une personne protégée
- au changement de régime matrimonial en présence d'une personne protégée
- au partage impliquant une personne protégée

### Contenu :

---

## Transmission de patrimoine au profit d'une personne vulnérable

- Exercice de l'option successorale et des options du conjoint survivant
- Règles de capacité gouvernant l'acceptation des legs particuliers et des donations

## Transmission du patrimoine de la personne vulnérables

- Règles gouvernant la capacité de tester
- Règles gouvernant la capacité de donner
- Règles gouvernant les renonciations

## Changement de régime matrimonial en présence d'un conjoint sous mesure de protection juridique des majeurs et/ou d'un enfant, majeur protégé ou mineur

- Epoux protégé
- Enfant majeur protégé ou mineur en tutelle ou administration légale

## Prérequis :

---

- Bonnes connaissances en droit des personnes protégées et en droit patrimonial de la famille
- Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation